

# Compte-rendu de conseil d'école

Année scolaire 2018-2019

**Ecole** : maternelle Gérard Rives

**Ville** : Chanonat

**Conseil d'école n°2**

**Date** : 14 mars 2019

## Etaient présents :

Mairie de Chanonat : M Charlemagne, maire ; Mme Mercier, adjointe chargée de la commission des écoles ; Mme Fournier et M Buc, conseillers municipaux

Parents d'élèves : Mmes Mianat et Racana, représentantes titulaires et Mmes Cubizolles et Perrier, leurs suppléantes

Enseignantes : Mme Cayrouse, adjointe et Mme Tournadre, directrice

ATSEM : Mmes De Pedrini Béatrice et Moita Rose-Marie

Cantine : Mme Sauvadet Florence, cuisinière

## Etaient excusés :

M Le Curieux, Inspecteur de la circonscription ; Mme Gourdon, conseillère municipale et

M Favaudon, DDEN

- **Bilan financier**

La vente des sapins de Noël, en commun avec l'école élémentaire a rapporté un bénéfice de 50 euros pour la coopérative de l'école maternelle. C'est une opération qui ne sera pas reconduite.

L'association des parents CVJ a fait un don de 300 euros. Elle en est vivement remerciée.

La vente des photos de classes et des individuelles a rapporté un bénéfice de 902.50 euros, c'est vraiment très bien. Les familles ayant participé sont sincèrement remerciées.

- **Effectifs**

Les inscriptions auront lieu le jeudi 2 mai 2019 sur rendez-vous. Mme Tournadre précise que 20 naissances ont été déclarées à la mairie pour les nouveaux PS. Il y aura peut-être des inscriptions dans d'autres niveaux. Si une création de classe n'est pas validée par l'Inspection, avec la fusion des deux écoles, la directrice envisage des classes à double niveau avec des effectifs chargés : 29 et 30 en maternelle, 27 et 28 pour CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2. Une réunion aura lieu à l'Inspection au mois de juin pour un réajustement. Mme Perrier, qui a fait partie du groupe de parents déjà reçus début février par Monsieur le Directeur Académique Adjoint, dit qu'elle va faire

passer un message aux familles pour les informer de cette entrevue. Une nouvelle action pourrait être menée avant la prochaine commission de juin.

- **Vote de l'organisation des rythmes scolaires**

Le conseil municipal réuni le 12 février 2019 a voté en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Le présent conseil d'école doit voter cette organisation pour la rentrée prochaine. La directrice rappelle le nom des personnes ayant une voix. Personne ne s'étant opposé au vote à main levée, Mme Tournadre pose la question suivante : « Qui est contre la semaine à 4 jours ? Puis, qui s'abstient ? » 100 % des votants sont pour. La directrice pourra donc envoyer la demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2019. Les horaires décalés de 5 minutes entre les deux sites seront maintenus afin de permettre aux familles le trajet entre les deux.

- **Divers projets pédagogiques**

Les deux classes continuent de se rendre à la bibliothèque municipale de façon mensuelle pour emprunter un album par enfant. Les bénévoles racontent une histoire à chaque visite. Les enseignantes apprécient beaucoup ces moments.

La chorale a également lieu une fois par semaine.

La commune a payé un petit goûter pour Noël : des petits pains au chocolat, des clémentines, des jus de fruits et des papillotes. L'équipe a organisé ce goûter le dernier après-midi avant les vacances. Le Père Noël était passé la veille écouter les enfants chanter avec la participation des CP, et distribuer des cadeaux collectifs dans les classes.

Les deux classes et les CP sont allés au Festival du Court Métrage à Clermont.

Comme prévu, les bébés du RAM ont participé à des ateliers sportifs que les élèves de MS-GS avaient préparés et testés. La classe des PS-MS a également profité de ces ateliers avec des moments de partage riches entre enfants. D'autres ateliers avec les bébés sont prévus en mai et juin autour de la pâte à modeler ou de la peinture.

Le Festival Art d'Ecole ayant lieu au château de Pionsat, les enseignantes ont fait le choix de ne pas aller sur place du fait de l'éloignement du site et du trajet qui serait trop long pour de jeunes enfants. Mme Tournadre assure que le projet est bien entendu maintenu et que les trois enseignantes réfléchissent à la forme que pourrait prendre la valorisation des productions finales pour les enfants des trois classes concernées et aussi pour les familles. M le Maire précise que la salle des fêtes ferait très bien l'affaire, la commune peut mettre à la disposition des écoles des grilles d'affichage. Il ne reste plus qu'à fixer la date de cette exposition. La directrice se chargera donc de réserver la salle.

Thierry Lafont est revenu en février pour un atelier de pratique de la danse contemporaine. Les enfants assisteront à son spectacle vivant à la fin du mois de mars. Mme Tournadre rappelle que le mercredi 3 juillet sera consacré aux ateliers de pratique avec les parents, sur inscription : une séance à 9 h pour la classe de PS-MS et l'autre à 10 h pour la deuxième classe.

L'animatrice-environnement du CPIE Victorine intervient dans les deux classes depuis janvier. Mme Cayrouse explique qu'elle apporte à chaque fois du matériel et qu'elle propose des activités toujours très concrètes d'observation et de manipulation. Sa classe travaille autour de la haie et des petites

bêtes ; elle ira aussi dans un verger. Celle des MS-GS a pris le temps d'observer des oiseaux à la jumelle ainsi que des crânes et des becs. Le lundi 13 mai, une sortie sera organisée sur la journée, près de la rivière, avec un pique-nique commun. La journée de restitution des projets de toutes les classes participantes aura lieu le vendredi 21 juin à Theix ou Chadieu selon la météo.

L'école est inscrite à la Fête du Court Métrage, c'est-à-dire qu'elle a accès à des sélections de vidéos adaptées à l'âge des enfants entre le 13 et le 19 mars. La directrice déplore le fait que la bibliothèque soit impossible d'accès pour l'instant, en raison des fuites du plafond. Elle a du emprunter le vidéo-projecteur de la commune et transformer la salle de sieste en salle de projection, trois jours de suite, en installant et désinstallant les lits. Mme Mercier assure que des professionnels sont venus pour chercher la cause du problème.

Dans le cadre de La Semaine de la Poésie, Mme Hélène Sanguinetti fera l'honneur de sa visite au groupe des moyens puis à celui des grands, qui se sont imprégnés de ses textes, le lundi 18 mars dans l'après-midi.

Une éditrice interviendra deux fois dans la classe des MS-GS afin d'initier les enfants à la confection d'un livre. Chacun va créer son album. Le contenu est quant à lui réalisé avec l'enseignante.

Les deux écoles se sont inscrites à « La Grande Lessive » le jeudi 28 mars. Il s'agit d'une installation éphémère sous forme de fils à linge sur lesquels chacun, enfant comme adulte, peut accrocher une production sur un format A4, dans l'enceinte de l'école mais aussi à l'extérieur. Le thème de cette année est : De la couleur ! « La Grande Lessive » est à l'initiative de l'artiste Joëlle Gonthier depuis 2006. Les parents recevront un document explicatif afin de les inciter à participer. M le Maire précise que les employés communaux peuvent fixer des poteaux pour l'installation des fils.

Les correspondants de Clermont viendront à Chanonat le jeudi 4 avril. Les 4 classes visiteront le château de La Batisse et profiteront de l'animation médiévale. Les enfants pique-niqueront à l'école. Dans l'après-midi, les deux classes des plus grands iront également voir l'église et la mairie, pour comparer avec la cathédrale et la mairie de Clermont. M le Maire fera préparer la salle des mariages pour la venue des classes ce jour-là. Mme Tournadre le remercie. Le jeudi 20 juin, les 4 classes se retrouveront au stadium Jean Pellez pour une journée sportive où de nombreux accompagnateurs seront indispensables.

- **Travaux à effectuer**

Mme Tournadre déclare que les fuites dans la bibliothèque sont toujours très importantes et qu'elles menacent le matériel informatique. De plus, comme dit précédemment, les enseignantes ne peuvent plus l'utiliser. La mairie est informée de ces faits depuis plusieurs mois. Mme Mercier rappelle que pourtant l'été dernier, des professionnels ont remis les plaques d'isolant à l'endroit et que le toit a été vérifié. Mme Tournadre insiste sur le fait que le problème n'est toujours pas résolu et qu'il est sûrement plus grave. Les classes pâtissent de ce manque, alors que l'école a la chance de posséder un TBI et un ordinateur dédié, qui sont depuis, inutilisés.

- **Questions des parents**

Y aura-t-il une garderie ou un autre mode garde le mercredi ? M le Maire répond que non, la commune n'organise pas cette garderie. Par contre, la Communauté de Communes prendra en

charge cette activité. Les parents auront le choix du lieu (La Roche Blanche, Orcet, Vic-le-Comte). Ils pourront prendre connaissance de toutes ces informations dans le bulletin municipal ou se renseigner en mairie.

Un moyen de transport sera-t-il prévu pour aller au centre de loisirs ? M le Maire répond par la négative. Mme Mercier précise qu'il est difficile de prévoir un bus avec des horaires différents selon les familles.

Les TAP vont-elles évoluer ? Que vont devenir les salariées ? M Charlemagne explique que les TAP n'existeront plus. Le personnel, s'il le souhaite, pourra faire des heures pour la Communauté de Communes dans les centres de loisirs de La Roche Blanche ou Orcet, le mercredi ou/et pendant les vacances scolaires.

Evaluation de la cantine par les enfants et les ATSEM. Béatrice et Rose-Marie répondent que c'est très bon. Les enfants apprécient le goût, la quantité et l'équilibre. Les parents ont de bons retours de leurs enfants. La cuisinière explique qu'elle a mis à la disposition des enfants une boîte à idées et qu'elle essaye, dans la mesure du possible, de préparer ce qu'ils ont réclamé. De plus, dans le même menu, si un aliment est susceptible de ne pas être mangé par de nombreux enfants, elle propose un plat apprécié de tous de façon certaine. Lors de la présentation du nouveau prestataire, les parents se sont montrés rassurés sur la qualité et ont trouvé l'échange agréable. Mme Mercier trouve juste très dommage que seulement 5 familles se soient déplacées.

Nouveau projet de cantine : le montant inclut-il la remise aux normes de l'école élémentaire ? M Charlemagne répond qu'il faut lire le dernier bulletin municipal parce qu'il contient toutes les informations complètes. Les plans seront consultables par tous les habitants. Les enseignantes pourront d'ailleurs consulter les plans (grand format) qui se trouvent actuellement à l'école élémentaire. M le Maire dit à la directrice qu'elle peut les afficher pour les familles. Les premiers travaux débiteront au mois d'avril.

Est-il possible de proposer des ateliers d'anglais ou/et d'éveil musical, avec un intervenant si besoin ? Ce genre de prestation a un coût et il est difficile de trouver des personnes compétentes et disponibles sur du long terme. La directrice répond que c'est un choix de l'équipe pédagogique d'avoir privilégié la danse pour les deux classes. Elle aimerait qu'un intervenant en musique puisse proposer des séances aux élèves. M le Maire explique que ces activités relèvent du domaine de la Communauté de Communes et que les écoles de musique du secteur n'appartiennent pas toutes à la même catégorie.

Serait-il possible qu'une personne se charge de la circulation à 8h20 et 16h30 entre les deux écoles car ce passage reste dangereux ? La Directrice précise que normalement, à ces heures-là, les parents sont présents et responsables de leurs enfants. Mme Fournier répond que le problème va très rapidement être réglé car à partir du mois d'avril, la route doit être coupée à la circulation des voitures.

Une ouverture de classe est-elle prévue ? Peut-on imaginer une manière collective de manifester notre souhait allant dans ce sens ? Le sujet a été traité plus tôt lors du point concernant les effectifs. Mme Tournadre dit que juste après le jeudi 2 mai, jour des inscriptions, elle informera les parents du nombre de nouveaux élèves.

Où seront les CP ? La directrice ne peut pas donner de réponse : les répartitions des classes n'étant pas encore établies. Elle précise que, normalement, il devrait y avoir deux nouveaux collègues nommés pour la rentrée. Les parents seront informés ultérieurement.

Serait-il possible d'avoir à l'avance les dates de sorties ? Mme Tournadre affiche le compte-rendu du conseil d'école sur le panneau de l'école, à Varennes ainsi que sur le site de la commune. Toutes les dates y figurent. Elle précise cependant que les enseignantes se donnent de droit de « sélectionner » les parents accompagnateurs, en effet, leurs enfants sont parfois pénibles en leur présence. Elles essaient de ne pas privilégier toujours les mêmes personnes.

Scolarité à 3 ans : les enfants ayant 3 ans début 2020 seront-ils acceptés en cours d'année ? La directrice informe que lors des inscriptions elle précise aux familles concernées que leur enfant ne sera accepté que dans la limite des places disponibles (pour être accueilli dans de bonnes conditions), et qu'il n'existerait de toute façon qu'une rentrée en septembre. Mme Racana demande s'ils sont comptabilisés dans les effectifs en faveur d'une création de classe. Mme Tournadre lui répond par la négative.

Fête d'école le vendredi soir ou le week-end avec des parents volontaires ? La directrice prend l'entière responsabilité de sa réponse : en tant que représentante de l'Etat, elle a des normes à respecter pour organiser ce genre de manifestation, en raison du plan vigipirate. Elle doit connaître nommément toutes les personnes présentes. Par contre, elle précise que les associations n'ont pas les mêmes obligations. Si certains parents se portent volontaires pour proposer une fête, elle veut bien les aider.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.